



www.solutions-tmi.com

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES INSTANTANÉS DAFI QUESTIONS/ REPONSES

POUR COMMANDER : www.solutions-tmi.com

1. TMI SOLUTIONS ?

→ Réponse : **TMI SOLUTIONS, créée en 2006** et basée dans le sud de la France est **DISTRIBUTEUR EXCLUSIF des chauffe-eau Instantanés DAFI en France** (voir dernière page).

Société Française, elle propose des produits à forte valeur ajoutée qui permettent de réaliser de fortes **économies énergétiques**, diminuant ainsi de manière importante la production de CO².

Ainsi, la consommation électrique avec les chauffe-eau DAFI **est diminuée par 3** (300% en moins), ils permettent aussi une baisse significative de la consommation d'eau (décentralisation du chauffage de l'eau).

Parmi les autres produits proposés par TMI SOLUTIONS, citons :

- ❖ **L'éclairage LEDS**, qui divise la consommation **électrique par 10** et permet d'éviter le changement des ampoules du fait de leur durée de vie incroyable : **50 000 heures** (entre 10 et 25 ans)
- ❖ **Les Carafes filtrantes DAFI et leurs cartouches filtrantes** 5 niveaux de filtration, qui permettent d'avoir **de l'eau pure à volonté**, disponible chez soi, et d'économiser jusqu'à 350 Euros par an en remplacement des bouteilles d'eau plastiques, très chères, celles-ci produisant des déchets qui eux, malheureusement, perdurent très longtemps et sont difficiles à recycler.
- ❖ **Les Réducteurs – Mousseurs**, Robinets + Douches, qui permettent de diviser **par 3 la consommation d'eau** sans perte de confort
- ❖ Le chauffage invisible **THERMOBAND**, qui **réduit par 3 la facture électrique** pour le chauffage,
- ❖ Les **Filtres à eau DAFI**, qui assainissent le système global d'approvisionnement en eau, et traitent notamment des problèmes liés au calcaire, au chlore, aux métaux lourds

TMI SOLUTIONS, ses Fournisseurs et Partenaires Revendeurs se sont engagés dans une **démarche Qualité** et afin de protéger les Internautes, elle a créé le Certificat **SECURE DAFI France** qui protègent les acheteurs des ventes **illicites** ou **pirates** faites par des revendeurs **étrangers** n'offrant aucune garantie, conseils et aucun service ni aucun recours juridique concernant les produits DAFI.



Ainsi, seules les sociétés disposant du Certificat SECURE DAFI FRANCE sont agréées pour vendre avec une totale sécurité les chauffe-eau DAFI. Exiger ce Certificat avant tout achat !!!

2. La question suivante qui nous est posée concernant les chauffe-eau DAFI est : **Peut-on raccorder une douche au chauffe-eau instantané DAFI ?**

→ Réponse : **OUI, le modèle 7,3 kW monophasé (+ 'DOUCHETTE MOUSSEUR')**.

Ce modèle convient tout à fait à cette utilisation.

Nous recommandons d'acquérir une douchette 'Mousseur' **DAFI** pour obtenir un confort encore supérieur à votre douche quotidienne. (ou encore les modèles GROHE, AQUA TECHNIQUES, NEOPERL)

En effet, comme vous le constaterez dans la documentation des systèmes 'Mousseurs' qui vous a été envoyée, les systèmes 'Mousseurs' DAFI apportent un pouvoir mouillant et une tonicité de l'eau très élevés, plus qu'avec un système de douchette classique, tout en consommant moins d'eau. En instantané, vous obtenez ainsi une température de l'eau encore plus élevée, avec un bien-être souvent supérieur aux systèmes communs.

3. Question suivante : Peut-on raccorder un chauffe-eau DAFI sur le lavabo et la douche en même temps ?

→ Réponse : **OUI, le modèle 7, 3 Kw monophasé.**

Nous recommandons là aussi d'utiliser les systèmes Mousseurs, le percolateur étant fourni gracieusement, le kit douchette étant vendu à un prix attractif.

4. Autre question : Peut-on remplacer un Cumulus, un système à gaz ou autre, avec vos chauffe-eau instantanés DAFI ?

→ Réponse : **OUI.**

Dans ce cadre, et pour des raisons d'une part d'économies et de praticité, nous recommandons de **décentraliser le chauffage de l'eau** (installation au plus près du lieu d'utilisation, un sous l'évier et un sous le lavabo pour le lavabo et la douche).

En effet, ces chauffe-eau, très compacts et sans groupe de sécurité (quelque soit d'ailleurs leur puissance, ils ont tous la même taille), peuvent être installés directement au plus près des besoins (cuisine – sous l'évier, salle d'eau – sous le lavabo, sous la baignoire, près de la douche, ...), ce qui occasionne de sérieuses économies d'eau (pas de vidange des tuyaux, voir plus loin : économies d'eau).

Enfin leur coût d'acquisition, raisonnable, leur coût d'installation, faible, leur polyvalence (puissances adaptables au besoin) permettent de répondre à tous besoins de chauffage de l'eau pour un budget limité : seuls un tube d'eau froide et une arrivée électrique adaptée suffisent pour obtenir de l'eau chaude et immédiate.

5. Autre question : 7,3 kW, vous voulez dire 7300 Watts ? Vous consommez donc plus d'électricité qu'avec par exemple un cumulus (2 à 2,2 kW) !!!

→ Réponse : **NON : 2 à 3 fois moins.** En fait, on consomme beaucoup moins d'électricité avec un chauffe-eau électrique instantané qu'avec un système à accumulation, car **on ne consomme que lorsque l'on utilise l'eau chaude.** Et avec les chauffe-eau DAFI, il s'agit d'une consommation A L'HEURE.

Calcul simple :

Un ballon de 200 litres, de 2,2 kW, chauffe en moyenne 6 heures par jour (par nuit), voire quelques fois 7 heures. Disons 6 heures par jour. Tous les jours, puisqu'il est très rare (moins de 1% de la population) de couper son chauffe-eau ballon quand on s'absente.

Soit un total d'environ **12 kWh / jour** (multipliés par environ 365 jours).

Les chauffe-eau instantanés DAFI eux **ne consomment de l'électricité que lorsque l'on tire de l'eau chaude.** Soit en moyenne **45 minutes d'eau chaude par jour** pour un couple.

Ce qui représente seulement un total de **5,2 kWh / jour, pour le modèle 7,3kW.** Et seulement quand on est présents (soit en moyenne **moins de 300 jours /an**).

Comparez et faites vos calculs, y compris avec un compteur de nuit, **qui est d'ailleurs payant.** (et de toute façon, même avec une réduction financière, il n'en reste pas moins que vous consommez quand même cette quantité d'électricité, énergie qui coûte cher à la communauté – et donc à nous tous).

En outre, la polyvalence (puissance adaptée à l'utilisation) et la **décentralisation** - 5,5 kW pour un évier, 7,3kW pour une douche) diminuent cette moyenne de consommation et permettent ainsi de réduire encore plus votre facture électrique).

N'oublions pas concernant ces économies le peu de frais d'entretien, les coûts d'installation moindres, **le gain de place**, énorme, les éventuelles économies de cuivre, et sans ces contraintes que vous connaissiez si bien

Chauffe-eau électriques instantanés DAFI = confort sans contrainte : eau chaude **à volonté** (voir plus loin) !

6. Question : Oui mais il faut adapter son compteur à l'intensité des chauffe-eau instantanés DAFI ?

→ Réponse : **Non**, dans la plupart des cas, car aujourd'hui, les appareils électriques foisonnent et les compteurs sont aujourd'hui souvent adaptés à une demande puissance supplémentaire.

A envisager néanmoins dans le cas de l'utilisation de plusieurs chauffe-eau instantanés **simultanément**.

A noter : le modèle 3,7 kW nécessite 16 Ampères, le modèle 4,5 kW : 20 Ampères, le 5,5 kW : 25 Ampères et le 7,3kW 32 Ampères. Un compteur habituel fait 6KWA, soit 30 Ampères. Si nécessaire, le passage à un compteur de 9 KWA permet d'obtenir 45 Ampères, largement suffisants pour 2 ou 3 chauffe-eau instantanés DAFI. L'installation par EDF est souvent **gratuite** pour un particulier. Coût de l'abonnement supplémentaire : environ **4 Euros / mois**. **A comparer** avec les économies d'eau (voir ci-après), et les économies d'électricité du fait de l'utilisation des systèmes instantanés.

7. Question : **Économie d'eau ?**

→ Réponse : **Tout a fait**, notamment grâce à la **décentralisation du chauffage de l'eau**.

Les chauffe-eau DAFI sont par nature moins consommateur d'eau, et ce sans perte de confort. La décentralisation du chauffage de l'eau consiste à installer les chauffe-eau DAFI sur le lieu d'utilisation (1 DAFI par pièce). Elle permet d'économiser beaucoup d'eau : installés au plus près du besoin d'eau chaude : Cuisine (évier), salle d'eau (lavabo, douche, etc ...), elle permet d'obtenir de l'eau chaude immédiatement, sans attendre de vidanger les longs tuyaux qui se situent habituellement entre le ballon et les robinets, ce qui épargne ainsi des quantités d'eau gaspillée inutilement dans l'attente de l'arrivée de l'eau chaude (quelques dizaines de m3 d'eau préservées par an). Merci pour la nature, merci pour mon portefeuille.

NB : dans un système type cumulus, ou autres systèmes centralisés, le chauffe-eau est relié avec les différents points d'eau par des tuyaux plus ou moins longs (quelque fois inesthétiques), et plus ou moins isolés (rappel : coût du cuivre : cher).

Avec ce type d'installation, lorsque vous actionnez le robinet d'eau chaude, vous obtenez :

- De l'eau froide
- Puis de l'eau tiède
- Et enfin de l'eau brûlante.

Le temps de tout régler, on considère que la perte d'eau, en moyenne, pour la vidange et le réchauffage des tuyaux, et plusieurs fois par jour, entraîne un **gaspillage d'eau** – inutile – d'environ **50 à 60 litres d'eau par jour pour un couple**. Et dans certains cas, plus de 100 à 200 litres d'eau. Pour rien.

Sans compter que ces tuyaux se sont remplis d'eau chaude, qui refroidissent ensuite : cette eau chaude à été chauffée pour rien !!!! Ces dépenses, sans qu'on s'en aperçoive, finissent par coûter chères et sont si inutiles.

8. Question : **Est-il possible, néanmoins, d'utiliser les chauffe-eau DAFI en centralisé ?**

→ Réponse : **OUI**. Il n'y a pas de contraintes physiques (pression, ...) seule l'économie d'eau, et la polyvalence (*adaptation de la puissance selon besoin*) sont à prendre en considération dans ce choix.

Il est donc tout à fait possible d'utiliser les chauffe-eau DAFI en centralisé, notamment dans le cas de petites surfaces ou de proximité des points d'eau entre eux, mais rappelez vous que la perte d'eau peut être rapidement élevée malgré tout, du fait de l'éloignement des points d'eau avec le chauffe-eau, surtout si elle est consommée quotidiennement.

Et que donc l'installation d'un deuxième chauffe-eau instantané s'avère très rentable rapidement, sans compter le confort d'utilisation lié à l'indépendance du chauffage de l'eau.

9. Question : **Est-ce que plusieurs personnes à la suite peuvent prendre une douche avec les chauffe-eau électriques instantanés DAFI**

→ Réponse : **OUI**.

En fait, **autant de personnes que vous voulez**, puisque ce chauffe-eau délivre de l'eau chaude **à volonté**. D'abord, comme il n'y a pas de réserve d'eau, et que l'eau est **réellement** chauffée de manière **instantanée** (moins d'un quart de seconde pour obtenir de l'eau chaude), **et à volonté**, l'eau qui transite au travers d'une résistance puissante est chauffée tant que l'on laisse ouvert le robinet d'eau chaude. Ainsi un de nos clients, industriel, utilise –t-il ces chauffe-eau 18 heures par jour en continu.

Par ailleurs, la taille des chauffe-eau DAFI est unique, quelque soit la puissance, contrairement à un système à accumulation par exemple, dont celle-ci est proportionnelle au nombre de personnes qui va consommer de l'eau chaude et calibré pour les plus forts moments des besoins dans l'année.

En contrepartie, pas de consommation d'électricité si le robinet d'eau chaude reste fermé, pas de manque d'eau chaude si, une fois par an par exemple, vos nombreux amis débarquent chez vous pour ... prendre une douche ou se laver les mains: ils seront tous satisfaits, du premier au dernier !

Comme on dit: il y en aura pour tout le monde !

10. Question : Vous dites : système anti-tartre ! Mais au fait, en quoi consiste –t-il ?

→ Réponse : **OUI, système spécifique**

Comme il y a pas (ou si peu) de réserve d'eau, le tartre ne se dépose pas, l'eau transitant en outre sous pression au sein du chauffe-eau.

Par ailleurs, le groupe chauffant est constitué de résistances à lamelles, qui sous la pression de l'eau provoquée par l'ouverture du robinet d'eau chaude, se connectent entre elles via une membrane qui les associent : leur frottement ainsi provoqué élimine le résidu éventuel du calcaire qui se serait malgré tout déposé sur ces lamelles, la pression faisant le reste.

Enfin, La fabrication des chauffe-eau DAFI, et des accessoires, est réalisée à l'aide des meilleurs plastiques certifiés, et participe ainsi à limiter la formation du calcaire. A la différence du métal, ce matériau ne corrode pas, il est isolant, et particulièrement solide et durable. Il est aussi parfaitement recyclable, ce qui permet encore une fois de préserver notre environnement.

11. Question : Comment savoir quel modèle utiliser ?

→ Réponse : **En lisant la suite, en consultant le site web** (Rubrique BOUTIQUE ou FAQ), en nous **interrogeant directement.**

Le choix de tel ou tel modèle ne se fait pas selon le nombre de personnes, **mais en terme d'utilisation.**

En effet, comme nous l'indiquons plus haut, les chauffe-eau DAFI délivrent de l'eau à volonté, donc peu importe le nombre d'utilisateurs.

Quelques exemples les plus courants

Évier

- Le 5,5 kW.

Lavabo

- Le 4,5 kW ou mieux le 5,5 kW.

Lavabo – Douche (ensemble)

- Le 7,3kW pour le lavabo et la douche (les deux ensembles)

Lavabo – Baignoire

- Le 9 ou le 11 kW *Triphasé (si vous disposez de ce type d'alimentation- pas plus onéreux à terme qu'un compteur monophasé).*

Lave-mains, Cuisine d'été, Atelier

- Le 4,5 kW (ou le 3,7 si besoin plus léger).

Autres

- Nous contacter. (04 94 83 00 04)

POUR COMMANDER : www.solutions-tmi.com

La configuration la plus vendue est la suivante :

Évier + Douche : (1 x 5,5 kW - EVIER) + (1 x 7,3kW - LAVABO-DOUCHE)
(modèles avec connecteurs + valve)
+ Kit Douchette

12. Question : Prix des chauffe-eau DAFI ?

→ Réponse : A partir de 140 Euros et jusqu'à 230 Euros (Monophasés)

Voir site web : www.solutions-tmi.com ou nous consulter (04 94 83 00 04)

Tous les éléments techniques pour le montage, l'installation et l'utilisation sont inclus dans chaque boîte des chauffe-eau. Une clé est en outre fournie pour utilisation sur les écrous.

13. Question : En quoi puis-je être sûr(e) et certain(e) que ces chauffe-eau fonctionnent bien ?

→ Réponse : **Une technologie simple, logique à comprendre, et expérimentée depuis de nombreuses années** (ces chauffe-eau sont vendus avec succès en Europe depuis plus de 15 ans, et en France, depuis plus de 2 ans ½). La clientèle est composée de particuliers, mais aussi d'industriels, de professionnels du BTP, d'organismes publics, de commerçants, d'installateurs, de centres commerciaux, etc

**Résistance puissante
+ Eau en contact direct**

= Eau chaude immédiate garantie

Les chauffe-eau DAFI sont en fait constitués d'un groupe chauffant utilisant des **résistances très puissantes**.

Comme dans une bouilloire électrique, **la résistance chauffe l'eau**, et il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi. Et la taille du chauffe-eau, petite, n'y change rien, c'est la puissance de la résistance qui conditionne le résultat.

Ces chauffe-eau sont vendus depuis plus de 15 ans, l'expérience acquise, la technologie utilisée garantit par un brevet, des millions d'utilisateurs en Europe permettent d'avoir un retour d'expérience unique et particulièrement positif par rapport à ce type de produit : rappelons nous que cette technologie est largement répandue en Europe, qu'il s'en vend quelques milliers par mois en Allemagne, et que les industriels, professionnels les acquièrent.

Ils sont en outre garantis 2 ans, retour-remplacement : si vous avez un problème d'ici 18 mois, par exemple, on vous le change pour un neuf !!! Mais ça arrive rarement (0,45% de retour en garantie, durée de vie moyenne : 8 à 10 ans).

14. Question : Avez-vous des installateurs dans ma région ? Et à qui s'adresser en particulier ?

→ Réponse : **Tous professionnels ou bricoleurs peuvent installer les chauffe-eau DAFI.**

Les chauffe-eau DAFI ne nécessitent ni expertise, ni label, ni certification, ni professionnels agréés pour être installés. Tout le monde, ou presque, peut donc installer les chauffe-eau DAFI facilement.

Pas de groupe de sécurité, **pas de poids lourd** à porter, pas d'installation complexe, seule la partie électrique, du fait des normes de sécurité en la matière, est un point à bien respecter, notamment dans les salles de bain, en effet il est nécessaire d'avoir une prise électrique conforme à ces normes, avec le fusible correspondant en lien avec la puissance du chauffe-eau.

La majorité de nos clients (80%) ont installé eux-mêmes ces chauffe-eau, mais bien entendu tout le monde n'est pas forcément bricoleur, ou n'a pas forcément le temps de le faire, même si c'est rapide.

NB : La distribution des chauffe-eau DAFI rencontre un fort succès, mais il est vrai que beaucoup de professionnels en France ne connaissent pas bien (ou pas encore) cette technologie : si vous faites appel à un

professionnel, nous vous recommandons de nous appeler, nous vous conseillerons, ou d'appeler un électricien peut-être en premier (cet appareil s'apparente plus à un appareil électroménager qu'à un appareil de plomberie), un plombier aussi et tout professionnels du bâtiment.

Si vous n'en trouvez pas, contactez-nous, nous vous trouverons un professionnel pour installer ce produit, mais dans ce cas, ce sera vraisemblablement lui qui vous le vendra.

15. Question : Et pour un Mobile-Home ?

→ Réponse : **OUI, sous certaines conditions** -

Les chauffe-eau DAFI répondent aussi tout à fait aux besoins d'un Mobile-Home :

- Gestion plus simple de l'électricité versus bouteille de gaz
- Système plus sécurisé, moins fragile (les chauffe-eau à gaz, notamment utilisés par intermittence, claquent souvent lors de leur remise en marche après quelque temps resté sans utilisation)

Néanmoins, la seule restriction concerne le lieu où est basé le mobile-home, en effet dans les campings, sauf cas particulier, les bornes électriques sont limitées à 10, 12 ampères. Le premier chauffe-eau DAFI, le 3,7 kW, est à 16 ampères, le 4,5 kW (modèle recommandé pour ce type d'utilisation) est à 20 ampères.

Donc, bien vérifier ce point avant de commander.

16. Question : Références ?

→ Réponse : **De nombreuses**, dans tous les corps de métier ou d'activité, et bien sûr chez les particuliers.

Quelques références

Industriels (Agro-alimentaire, Lessiviers, Laboratoire pharmaceutiques, Chimie fine, ...),
SNCF (Sociétés Hydro-électriques),
Professionnels du BTP (...), Climatiseurs, Cuisinistes, Piscinistes, Entreprises de rénovation,
Artisans : Coiffeurs, Commerçants, Labos photos, animaleries, Bouchers, Poissonniers,
Bâtiments et Organismes publics (HLM, Résidences, Sociétés de Mobilier urbain, ...), Ministère de l'Équipement (Subdivision des Équipements Portuaires et Maritimes), ...
Centres commerciaux, Galeries d'art, Commerces divers,
Restaurants - Bars - Garages, Hôtels, Gîtes et Accueil, Résidences hôtelières, Centres de vacances,
Professionnels de la Santé (cliniques, hôpitaux, maisons de retraite), médecins, vétérinaires, dentistes, ...
Entreprises du tertiaire (banques, assurances, cabinets comptables), Centres administratifs,

Et bien sûr :

Particuliers (Cuisine, salle d'eau, salle de bain, atelier, buanderie, piscine, pool house, cuisine d'été, spa, bateaux, chalets, mobile homes), ...

17. Question : Pour commander ? Pour payer ? Délai de livraison

→ Réponse : **Le plus simplement du monde** :

POUR COMMANDER : Boutique en ligne
www.solutions-tmi.com

Ou encore :

Commande

Par simple appel téléphonique : 04 94 83 00 04

Par e-mail : info@solutions-tmi.com

Par courrier : TMI SOLUTIONS - 810 Bd du CERCERON – TECHNOPARC EPSILON 1 – 205 Rue Isaac NEWTON - 83700 - SAINT-RAPHAËL

Par fax : 04 94 95 35 87



Paiement

• Par Paiement différé et sécurisé sur le site web (boutique en ligne) : www.solutions-tmi.com

• Par Paiement sécurisé Paypal : www.paypal.fr (quel que soit le type d'achat) :

Adresse paiement : info@solutions-tmi.com

• Par chèque à l'adresse suivante : **TMI - 810 Avenue de Valescure - 83700 - Saint-Raphaël.**

A l'ordre de : **TMI SOLUTIONS** (ou **TMI**)

• Par Virement :

				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire				
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Domiciliation
10096	18304	00044686701	22	LB SAINT RAPHAEL
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1009	6183	0400 0446 8670 122	CMCIFRPP
Domiciliation		Titulaire du compte (Account Owner)		
LB SAINT RAPHAEL		SARL TMI SOLUTIONS		
59 BD FELIX MARTIN		810 AVENUE DE VALESCURE		
BP 213		83700 ST RAPHAEL		
83702 ST RAPHAEL CEDEX				
Tél : 08 20 01 01 02				

Livraison : 2 jours après réception du paiement (Si indisponibilité stock, alors 10 jours)
Envoi Colissimo.

Garantie : 24 mois en retour-remplacement. (Un appareil neuf vous sera délivré en échange).

Taux de retour en garantie (sur des millions de modèles vendus) : **0,45 %**.

Durée de vie moyenne : entre 8 et 10 ans

RÉSUMÉ

Nous vous l'avons annoncé dans notre mail d'envoi de la documentation :

Découvrez un mode différent, économique et puissant, de chauffage de l'eau

- Gain de place - Économies d'énergies (eau, électricité) - Puissance - Polyvalence - Fiabilité -
- Installation rapide, Maintenance et entretien facilités -
 - Eau chaude à volonté et plus hygiénique -

Remplace ou **Complète** votre système habituel de chauffage de l'eau : **Evier, Lavabo, Douche, Baignoire, ...**

10 RAISONS DE CHOISIR LES CHAUFFE-EAU DAFI



CHAUFFE-EAU INSTANTANÉS

- 👉 COMPACT 16 cm x 9 x 9 (*sans réservoir*) : GAIN DE PLACE
- 👉 DIVERSES PUISSANCES – TAILLE IDENTIQUE
- 👉 EAU CHAUDE IMMÉDIATE et À VOLONTÉ (maxi 55°)
- 👉 ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ : 300%
- 👉 ÉCONOMIES D'EAU : 40 à 60 litres d'eau potable épargnée par jour
(Voir décentralisation pages suivantes)
- 👉 SYSTÈME ANTI-TARTRE
- 👉 PAS DE DEVELOPPEMENT DE BACTÉRIES
- 👉 INSTALLATION FACILE – PAS DE GROUPE DE SÉCURITÉ
- 👉 DURÉE DE VIE MOYENNE : 8/10 ANS – GARANTIE 24 MOIS
- 👉 COMMERCIALISÉS SUR 3 CONTINENTS DEPUIS PLUS DE 15 ANS



Maintenant, nous espérons vous avoir bien explicité les nombreux avantages des chauffe-eau instantanés DAFI

Alors, n'hésitez plus !!!

POUR COMMANDER

04 94 83 00 04

Si des questions restent en suspens :

Notre équipe sera ravie de répondre à toutes vos demandes à ce même téléphone.

Boutique en ligne : www.solutions-tmi.com

**Pour votre sécurité sur Internet,
exiger le Certificat "" SECURE DAFI France ""**



FORMASTER®

AUTORYZACJA / AUTHORIZATION

wydana/ granted on

01.01.2009

FORMASTER SA Kielce, Polska producent elektrycznych ogrzewaczy DAFI, udziela firmie **TMIs**, Saint Raphael, Francja autoryzacji na wyłączną sprzedaż oraz serwis elektrycznych przepływowych ogrzewaczy wody DAFI na terytorium całej Francji. Autoryzacja jest ważna we wszystkich kanałach dystrybucji włączając sprzedaż Internetową.

FORMASTER SA Kielce, Poland, the manufacturer of electric DAFI water heaters, authorizes **TMIs**, Saint Raphael, France to exclusive sales and service of electric DAFI water heaters throughout the territory of France. Authorization is valid for all distribution channels, including INTERNET sales.

Export Manager

Filip Makówka

FORMASTER®
25-818 Kielce, ul. Fabryczna 24
NIP 959-01-22-245 REGON 290670483
tel. 041/346 48 00 fax: 041/345 20 36



2008/201

FORMASTER S.A.
25-818 Kielce, ul. Fabryczna 24,
www.formaster.com
e-mail: formaster@formaster.com

tel.: (041) 346 48 00 do 02
(041) 346 48 10 do 12
fax: (041) 345 20 36

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification
Produkcja, projektowanie
i serwis odbywa się
w Systemie Zarządzania Jakością
zgodnym z normą
ISO 9001:2000

NIP: 959-01-22-245; REGON: 290-670-483; konto: Raiffeisen Bank Polska S.A. o/Kielce nr:94175011100000000001109855
Spółka zarejestrowana w Sądzie Rejonowym w Kielcach KRS 0000080942; Wielkość kapitału akcyjnego: 8.063.000,00 PLN